QUELLES PERSPECTIVES POUR LES PARTIS ISLAMISTES MODERES ?

Atmane Tazaghart¹

Conçue, à l'origine, pour venir à bout de l'islamisme radical et encourager les «groupes islamistes armés» à déposer les armes, la politique de «concorde civile» du président Abdelaziz Bouteflika aura produit exactement l'effet inverse : décimer le camp des islamistes modérés ! Lors des élections municipales du 12 octobre dernier, les trois partis islamistes en lice n'ont obtenu – à eux trois – que 59 sièges sur les 1541 sièges municipaux à pourvoir². Ces élections ont vu le poids de l'électorat islamiste chuter, pour la première fois, sous le seuil des 2 millions de voix, alors qu'aux élections locales du 12 juin 1990, le « Front islamique du salut » (FIS), qui était à l'époque le seul parti islamiste existant, avait obtenu 4.331.472 voix³.

En moins de trois ans, leur soutien à la politique de « concorde » a fait perdre aux partis islamistes modérés plus de 2,4 millions de voix, par rapport aux « réserves » traditionnelles de l'électorat islamiste, estimées à environ 4 millions d'électeurs⁴, alors que le déclin annoncé des «groupes islamistes armés» devait, logiquement, renforcer le camp des modérés. Pour comprendre ce paradoxe, il faut remonter aux origines de la recomposition de la mouvance islamiste algérienne, au lendemain du référendum du 23 février 1989, qui avait instauré le multipartisme dans le pays, après 30 ans de règne du parti unique, le FLN.

¹ Journaliste algérien, spécialiste de l'islamisme.

² Avec 960.000 voix, le parti MRN-Islah d'Abdellah Djaballah obtient 39 sièges municipaux. Le MSP-Hamas de Mahfoud Nahnah obtient 19 sièges (900.000 voix). Le parti Nahda de Habib Adami obtient 1 siège (57.000 voix).
³ En recueillant 54,2 % des voix, le FIS remportait la majorité, avec 753 sièges municipaux sur les 1541 sièges à pourvoir.

⁴ Cette estimation se base sur les résultats obtenus par les islamistes lors des élections locales du 12 juin 1990 (4.331.472 voix pour le FIS), du premier tour des élections législatives avortées, le 26 décembre 1992 (4.084.000 voix dont 3.200.000 pour le FIS, 594.000 pour Hamas et 290.000 pour Nahda) et des élections présidentielles du 16 novembre 1995 (4.080.000 voix pour le candidat islamiste Mahfoud Nahnah).

DE LA MOUVANCE ISLAMISTE AU FIS

Anticipant sur l'ouverture politique du régime, Abbassi Madani décide de prendre les autres leaders islamistes de court, en annonçant la création du « Front islamique du salut » (FIS), le 18 février 1989, avant même que la question de l'adhésion, ou non, à cette nouvelle dynamique politique pluraliste ne soit tranchée au sein de la « Ligue de Da'wa (prédilection) islamique », présidée par le cheikh Ahmed Sahnoun, au sein de laquelle siégeaient, à l'époque, les leaders de tous les courants de la mouvance islamiste algérienne.

Les avis divergent sur la paternité de l'idée de créer un « parti politique islamiste ». A en croire la version officielle rapportée par le journal *El Mounqidh*, organe central du FIS, l'idée de créer un parti portant le nom de « Front islamique unifié » avait germé, en premier lieu, dans la tête du cheikh Hachemi Sahnouni, au lendemain des événements d'octobre 1988. « Mais, dit-il, je me suis retenu d'en parler à quiconque, connaissant les divergences qui existaient, à ce sujet, au sein du Majliss Echoura (conseil consultatif) de la « Ligue de Da'wa islamique », jusqu'à ce qu'Ali Belhadj vienne me voir, courant janvier 1989, pour me proposer le même projet. Ensemble, nous nous sommes adressés à Abassi Madani, qui a trouvé l'idée intéressante. Il nous suggéra, cependant, d'appeler le parti « Front islamique du salut » et non pas « Front islamique unifié », argumentant que notre objectif est le salut de la Oumma (nation) »⁵.

En réalité, plusieurs autres projets, visant à créer un parti islamiste, existaient déjà. Le cheikh Benazouz Zebda affirme, par exemple, avoir été le premier à développer cette idée. Il dit avoir élaboré un document écrit à ce sujet, le 3 septembre 1988, soit 32 jours avant les événements d'octobre qui ont permis l'ouverture du pays au multipartisme⁶. De son coté, Said Ghechi revendique la paternité de l'initiative même d'Ali Belhadj. Natif de Sétif (Est), il dit avoir rencontré Ali Belhadj, à la mi-décembre 1988, lorsqu'il s'était rendu à El Achour, dans la banlieue d'Alger, pour rendre visite à la famille de Mustapha Bouyali⁷. « J'ai rencontré Ali Belhadj au domicile de la famille Bouyali, et je lui ai suggéré l'idée de créer un parti politique », affirme-t-il⁸.

Cependant, l'initiative la plus importante émane d'Abassi Madani lui-même. Se sentant marginalisé au sein de la « Ligue de Da'wa islamique », il tente de s'allier à l'ex-président Ahmed Ben Bella, converti à l'islamisme politique après sa sortie de prison, en 1982. Une

⁸ *Ibid.*, p. 25.

5

⁵ Journal *El Moungidh*, organe central du FIS, n°19, juillet 1989, p. 5.

⁶ Abdelkader Harichane, *Le FIS et le pouvoir*, Alger, éd. Lala Sakina, 1999, p. 25.

⁷ Mustapha Bouyali fut le leader de la première guérilla islamiste contre le pouvoir en Algérie (1982-1987).

rencontre secrète est organisée entre les deux hommes, le 5 décembre 1988, par l'intermédiaire du président de la Ligue islamique mondiale, Salem Azzem, dans les bureaux londoniens de cette ligue. Après cette courte rencontre formelle, Abbassi Madani et Ahmed Ben Bella s'isolent dans un grand hôtel londonien, pour discuter des termes de cette alliance. Ils n'en ressortiront qu'au bout de deux longues journées de pourparlers⁹. Le courant passe très bien entre les deux hommes, mais cette alliance ne verra jamais le jour. De retour à Alger, Abbassi Madani se heurte à un veto formel de la part du pouvoir en place, qui redoutait que cette alliance ne soit un remake de l'alliance avortée entre l'ex-président Ben Bella et le leader du « Front des forces socialiste » (FFS), en 1985¹⁰.

Ecrasé, en Algérie, par la notoriété du président de la « Ligue de Da'wa », le cheikh Ahmed Sahnoun, et concurrencé, dans le monde arabe, par le cheikh Mahfoud Nahnah, affilié de longue date au mouvement des Frères musulmans, Abassi Madani cherchait, en s'alliant au président Ben Bella, à combler son déficit de légitimité au sein de l'intelligentsia islamiste. Mais il sera contraint de renoncer à ce plan.

Quelques semaines plus tard, quand Ali Belhadj et Hachemi Sahnouni viennent le voir, pour lui soumettre leur projet de parti islamiste, il saute sur l'occasion. Il trouve là le moyen de devancer les autres leaders islamistes et de les mettre devant le fait accompli. Pour contrer leur « légitimité religieuse », il décide de s'appuyer sur la « légitimité populaire », pariant sur l'inégalable popularité dont jouissaient Belhadj et Sahnouni, au sein de la jeunesse islamiste des banlieues populaires d'Alger, grâce à leurs prêches dans les deux mosquées islamistes les plus fréquentées de l'époque : la mosquée Essouna de Bab El Oued et la mosquée Kaboul de Belcourt.

Pour ce faire, le trio Belhadj-Abassi-Sahnouni se répartissent les tâches, en vue de préparer la création officielle du parti. Sahnouni se charge de contacter Abdellah Djaballah, Abdelbaki Sahraoui et Kamel Guemazi. Belhadj contact Benazouz Zebda, Mahfoud Nahnah, Mohamed Kerrar et Said Guechi. Quant à Abassi Madani, il tente de convaincre le président de la « Ligue de Da'wa », le cheikh Ahmed Sahnoun, de donner sa bénédiction à l'initiative. Il s'efforce de le rassurer, en lui affirmant : « Ya cheikh, une fille ne peut pas être la rivale de sa mère. Le FIS restera l'enfant de la ligue de Da'wa » 11. Mais Sahnoun s'oppose radicalement à l'idée de créer un quelconque parti islamiste, et refuse de prendre parti au congrès constitutif du FIS, organisé à la mosquée Essouna de Bab El Oued, le 18 février

⁹ *Ibid.*, pp. 23-24.

¹⁰ Cet accord, conclu à Londres, visait à unifier l'opposition algérienne. Son initiateur, l'avocat Ali Mecili, sera assassiné, en avril 1987, à Paris, par le lieutenant de la sécurité militaire algérienne, Abdelmalek Amalou.

¹¹ *Ibid.*, p. 26.

1989. De son côté, Mahfoud Nahnah adopte une position très hautaine. En réponse à l'invitation d'Ali Belhadi, il réplique : un parti islamiste doit être dirigé par une élite d'Ulémas, et non pas par des « gamins »¹². Il refuse, lui aussi, d'assister au congrès constitutif du FIS, qualifiant ses initiateurs de « groupe d'amateurs ».

Quant à Abdellah Djaballah, leader charismatique du mouvement islamiste dans la région de Constantine, bastion traditionnel des Ulémas dans l'Est algérien, il accepte, dans un premier temps, de se rendre à ce congrès constitutif, mais au cours des débats, il s'excuse et demande à se retirer. Il refuse d'adhérer à un parti politique dont il sait que la direction sera centralisée à Alger et sur lequel il n'aura aucun contrôle, puisque ses troupes se trouvent dans le Constantinois.

Et, alors même que les leaders de tous les autres courants islamistes étaient déjà réunis en congrès constitutif, à la mosquée Essouna de Bab El Oued, Benazouz Zebda se rend au domicile du cheikh Ahmed Sahnoun, pour tenter, une dernière fois, de le convaincre de se joindre à la réunion. Le cheikh oppose un refus catégorique, mais sous l'insistance de Zebda, il finit par accepter de déléguer son collaborateur le plus proche, le cheikh Mohamed Said, pour assister au congrès. Mais quand celui-ci prend la parole et s'adresse à l'assistance en disant : « Cheikh Sahnoun vous demande de ne pas créer de parti politique », il sera violemment pris à partie par une foule de partisans d'Ali Belhadi, au point d'être obligé de s'enfuir par une porte dérobée, pour éviter de se faire lyncher.

Cependant, malgré l'opposition du cheikh Sahnoun, le refus méprisant de Nahnah, le retrait de Djaballah et l'éviction forcée de Mohamed Said, le « congrès » se poursuit et abouti à la nomination d'Abassi Madani comme président du FIS, assisté par deux vice-présidents, Benazouz Zebda et Ali Belhadi et d'un Mailiss Echoura (conseil consultatif) de 35 membres¹³. Ce qui s'est passé ce jour-là marque le grand virage qui mènera à une recomposition profonde de la mouvance islamiste algérienne. Organisée, depuis les années 70, sous forme de collectifs d'associations, plus ou moins secrètes et plus ou moins

¹² Mustafa Al-Ahnaf, Bernard Botiveau, Franck Frégosi, L'Algérie par ses islamistes, Paris, Karthala, 1991, p. 31. ¹³ Ce Majliss Echoura a longtemps été confondu avec le « comité des membres fondateurs », composé des 15 personnes qui avaient déposé la demande officielle d'agrément du FIS, auprès du ministère de l'Intérieur, le 10 mars 1989. La liste exhaustive des membres du Majliss Echoura, élus lors du congrès constitutif du 18 février 1989, ne sera rendue publique qu'après l'éclatement des conflits au sein de la direction du FIS, pendant la grève de «désobéissance civile », en juin 1991. Le Majliss se compose de 35 personnes : Abassi Madani, Ali Belhadj, Benazouz Zebda, Hassan Dhaoui, Hachemi Sahnouni, Ali Djeddi, Kamel Boukhadra, Said Guechi, Abdelkhatib Mohamed Abdou, Nourredine Boulakloub, Mokhtar Brahimi, Abderrezak Redjam, Said Makhloufi, Salhi Ben Kaddour, Bachir F'kih, Kamel Guemazi, Miloud Ben Djilali, Abdelkader Hachani, Ben Amar Laribi, Abdelkader Boukhamkham, Abdelmadjid Atma, Abdelkader Hammouche, Mohamed Larbi Mariche, Abdelkader Omar, Youcef Ben Kada, Abdelhak Dib, Mohamed Imam, Achour Rebihi, Yahia Bouklikha, Ahmed Merani, Othmane Aissani, Said Eulmi, Bachir Touil, Mohamed Kerrar et Othmane Amokrane.

radicales, cette mouvance se scindera définitivement en quatre mouvements radicalement opposés.

Parmi ces quatre courants, seul le FIS opte pour l'action politique. Les trois autres s'opposent, au début, à la création de partis islamistes, en se référant à une vieille Fetwa émise, au début des années 80, par le cheikh Abdellatif Soltani, dans laquelle il rejetait l'idée d'organiser le mouvement islamiste sous forme de partis politiques, en soutenant que « c'est la politique qui doit être islamisée et non pas l'islam politisé » et que « la priorité doit être donnée à la prédilection, à l'éducation de la société et à la promotion des valeurs culturelles islamiques »¹⁴.

Ainsi, Abdellah Djaballah crée, à Constantine, « l'Association du renouveau national pour les réformes culturelles et sociales », communément nommé Nahda (Eveil). De son côté, Mahfoud Nahnah crée l'association culturelle « El Irchad Wal Islah » (Orientation et réforme). Quant à la « Ligue de Da'wa » du cheikh Sahnoun, elle sera progressivement abandonnée de tous. Elle ne regroupera plus que les plus fidèles élèves du cheikh, appartenant au courant des Djaz'aristes¹⁵. Décrié par l'élite islamiste, accusé par les partisans de Mahfoud Nahnah et d'Abdellah Djaballah d'être « un parti populiste obéissant aux humeurs de chefs incultes et inexpérimentés et aux impulsions de foules incontrôlables », le FIS finira, malgré tout, par imposer la stratégie du fait accompli, chère à son leader Abbassi Madani. En surfant sur le mal-être des jeunes des banlieues populaires, il se dote rapidement d'une large base électorale et remporte la majorité absolue lors des élections locales du 12 juin 1990¹⁶. Il s'impose, alors, comme le plus grand parti d'opposition en Algérie et le principal représentant de la mouvance islamiste.

DES QUERELLES INTERNES TOUJOURS PRESENTES

Depuis 12 ans, une série continuelle de luttes internes et de guerres des coulisses au sein de la mouvance islamiste algérienne, aussi bien chez les partis modérés qu'entre les groupes armés, vise, en vain, à détrôner le FIS de ce statut autoproclamé. Au lendemain de la victoire du 12 juin 1990, Abassi Madani défie la classe politique algérienne, en répétant

¹⁴ Michael Willis, *The Islamic Challenge In Algeria*, (traduction en arabe par Adel Kheirallah), Beyrouth, éd. Charikat Al Matboua'at, 1999, p. 155.

Les Djaz'aristes (littéralement : algérianistes) sont un courant islamiste moderniste, prônant un islam « à l'algérienne », en opposition au courant salafiste (traditionaliste).
 Cette adhésion massive aux idées du FIS au sein des milieux populaires urbains, dans les banlieues des

¹⁰ Cette adhésion massive aux idées du FIS au sein des milieux populaires urbains, dans les banlieues des grandes villes, s'est illustrée de façon très claire, lors des élections locales du 12 juin 1990 : le FIS remportait 93 % de sièges dans les communes de plus de 50.000 habitants, 89 % des communes abritant entre 30.000 et 49.000 habitants, et seulement 42,8 % dans les communes de moins de 10.000 habitants.

sans relâche: « Nous, nous drainons derrière nous la Oumma tout entière! » Ce qui irrite non seulement le pouvoir en place, mais aussi les « ténors » traditionnels de la mouvance islamiste, Ahmed Sahnoun, Mahfoud Nahnah et Abdallah Djaballah. Ils voient en Abassi Madani un usurpateur qui leur a volé la victoire pour laquelle ils ont œuvré depuis le début des années 70.

Dans un premier temps les « ténors islamistes » adoptent un profil bas. Mahfoud Nahnah déclare que « cette victoire est celle de tous les islamistes algériens et non seulement celle des partisans d'Abassi Madani et d'Ali Belhadj ». Il s'adresse, pour la première fois, aux dirigeants du FIS sur un ton fraternel, les appelant à œuvrer, ensemble, pour l'unification des rangs islamistes. Mais les dirigeants du FIS refusent cette main tendue et rétorquent que le FIS étant un « front », il est le lieu de rassemblement de tous ceux qui veulent œuvrer pour le triomphe de l'alternative islamique¹⁷.

Pourtant, Nahnah ne désarme pas. Début septembre 1990, son association « El Irchad Wal Islah » lance une initiative pour créer une alliance nationale des mouvements islamistes, en vue d'unifier leurs voix lors des élections législatives anticipées, promises par le président Chadli pour le premier semestre 1991. Soutenue par le mouvement Nahda d'Abdellah Djaballah, ce projet d'alliance sera très vite rejoint par une centaine d'associations islamistes, à travers tout le territoire. Mais cela n'empêchera pas Ali Belhadj, vexé d'avoir été traité de « gamin » par Nahnah 18 mois plutôt, de balayer cette offre d'alliance d'un revers de la main, en se référant à un hadith du prophète disant : « il n'y a pas d'alliance en islam ». Le jeune imam de Bab El Oued tord le cou volontairement à cette directive du prophète, en la sortant de son contexte. En effet, ce hadith visait à interdire les vieilles alliances de guerre tribales qui déchiraient l'Arabie, pendant la période anté-islamique. Rien à voir avec un regroupement politique visant à unifier les voix de tous les islamistes aux élections. Peu importe, cette déclaration de Belhadj suffira pour détourner définitivement les partisans du FIS de ce projet d'alliance, considéré à leurs yeux comme contraire à la Chari'a.

Une fois de plus, la « légitimité populaire » du FIS l'emporte sur la « légitimité religieuse » des « ténors ». Ce sera la goutte d'eau qui fera déborder le vase. Depuis cette date, les « ténors islamistes » mènent une guerre sans merci pour détrôner le FIS de son statut de plus grand parti islamiste du pays. Le premier pas dans ce sens, fut la transformation, en septembre 1990, de l'association Nahdha d'Abdellah Djaballah en parti politique. Puis la création, par Mahfoud Nahnah, du parti Hamas, le 7 décembre de la même année. Avec,

¹⁷ Mustafa Al-Ahnaf, Bernard Botiveau, Franck Frégosi, *op. cit.*, p. 39.

comme objectif affiché, de concurrencer le FIS aux élections législatives, prévue pour le 27 juin 1991.

Quant au courant djaz'ariste, dirigé par Mohamed Said, depuis que le cheikh Sahnoun s'est retiré des affaires en raison de son âge avancé, il opte pour une stratégie d'entrisme, visant à infiltrer le FIS, en vue de le contrôler de l'intérieur et de s'emparer de sa direction le moment venu. Les Djaz'aristes réussiront, effectivement, à mettre en œuvre leurs plans, suite à l'emprisonnement d'Abassi Madani et d'Ali Belhadj, en juin 1991, après les événements de la « désobéissance civile ». Profitant du chaos qui avait suivi ces événements, et des conflits éclatés au sein du Majliss Echoura du FIS, les Djaz'aristes appellent la direction du FIS à un « congrès de la fidélité » à Batna, dans les Ourès, au cours duquel ils réussiront à faire tourner le rapport de force en leur faveur. Ils excluent Hachemi Sahnouni et Benazouz Zebda du Majliss Echoura, mais maintiennent symboliquement Abassi Madani et Ali Belhadj comme leaders du parti, depuis leur prison, tout en nommant un des leurs, Abdelkader Hachani, président du « bureau exécutif » qui conduira le FIS lors des élections législatives du 26 décembre 1991.

Quand le FIS remporte la majorité au premier tour de ces élections, les élites djaz'aristes croient détenir, enfin, leur revanche sur les populistes du courant salafiste du FIS. Mais l'arrêt du processus électoral, au lendemain du coup d'Etat du 11 janvier 1992, leur volera cette victoire. Les Djaz'aristes entrent, alors, en clandestinité, puis rejoignent les maquis islamistes et créent leur propre groupe armé, le Fida, en mars 1992¹⁸. En 1994, les Djaz'aristes ont tenté une nouvelle aventure entriste, en rejoignant tactiquement les rangs du Groupe islamique armé (GIA). Ils seront victimes d'un massacre collectif, au printemps 1995, quand l'émir du GIA, Djamel Zitouni, les fait condamner à mort par un tribunal religieux, en les accusant d'avoir infiltré le GIA pour s'emparer de sa direction. Ce sera le coup fatal qui décimera ce mouvement. Seuls quelques éléments emprisonnés, ou en fuite à l'étranger, survivront à cette purge. Débarrassés du FIS, dissous par ordonnance du ministère de l'Intérieur, le 4 mars 1992, et rassurés de ne plus être sujet aux infiltrations djaz'aristes, le Hamas de Mahfoud Nahnah et la Nahda d'Abdallah Djaballah voient arriver, enfin, leur heure de gloire. Au premier tour des législatives avortées du 26 décembre 1991, ces deux partis réussissent à voler au FIS 884.000 voix. Et, bien que le FIS recule de plus d'un million de voix par rapport aux municipales de juin 1990, l'addition des voix islamistes (FIS, Hamas, Nahda), lors de ce premier tour des législatives, montre que l'électorat islamiste dans son ensemble se maintient, tout de même, au-dessus de la barre des 4 millions de voix.

18

¹⁸ Paradoxalement, le Fida (1992-1996), fondé par l'élite djaz'ariste la plus cultivée de la mouvance islamiste algérienne, s'est spécialisé dans les assassinats d'intellectuels.

Ce qui permet aux partis Hamas et Nahda, après avoir survécu au putsch de janvier 1992, de nourrir l'espoir de récupérer progressivement la totalité de cette base électorale islamiste. Tout en se démarquant des groupes islamistes armés, ils œuvrent dans ce sens. Et quand le pays renoue, enfin, avec la légitimité électorale, le 16 novembre 1995, le candidat islamiste aux élections présidentielles, Mahfoud Nahnah, arrive en deuxième position, derrière le président Liamine Zeroual et remporte 25,5% des voix, soit, justement, 4.080.000 électeurs.

HAMAS, NAHDA ET ISLAH: LA RECONQUETE DE L'ELECTORAT DU FIS

Créé par Djaballah en 1999, non représenté au Parlement et refusant d'intégrer l'alliance gouvernementale, le parti Islah se heurte, pendant 3 années, à un handicap majeur : l'absence d'échéances électorales qui constituent le seul cadre possible pour mener des activités politiques de masse, puisque les meetings et les rassemblements publics sont strictement encadrés par l'état d'urgence, en vigueur dans le pays depuis mars 1992.

Le nouveau parti de Djaballah se consacre, alors, à une longue bataille interne contre ses « frères ennemis » du Nahda. L'objectif est de reprendre en main ses anciens partisans au sein du courant islamiste réformiste dans le Constantinois. Ce sera chose faite, lors des législatives du 30 mai 2002, quand l'Islah rafle 39 sièges parlementaires représentant cette région, contre un seul pour Nahda, devenant par la même occasion la plus grande formation islamiste au Parlement, en raison de l'effondrement du MSP-Hamas, qui chute de 69 à 38 sièges.

L'Islah se découvre, alors, une nouvelle ambition : se lancer à l'assaut de l'ancienne base électorale du FIS qui avait fortement rallié le MSP-Hamas de Mahfoud Nahnah, en 1995, au plus fort de la violence armée des GIA contre les populations civiles (attentats à la bombe, assassinats et faux barrages). Après avoir soutenu la guérilla islamiste, pendant ses trois premières années, les actions GIA qui avaient commencé à cibler les populations civiles, à partir de l'été 1994, ont poussé la base du FIS à exprimer un désaveu radical de l'islamisme armé, lors des élections présidentielles du 16 novembre 1995, en offrant 4.080.000 voix à Mahfoud Nahnah qui faisait campagne sur le thème de la paix civile, de la modération et de la réconciliation nationale.

Cet appui à Nahnah de la part de l'ancienne base du FIS s'est clairement illustré par les taux de participation exceptionnellement élevés enregistrés dans les fiefs traditionnels du FIS,

malgré une Fetwa du GIA menaçant de transformer les urnes en cercueils. Les populations partisanes du FIS ont défié cette interdiction de voter et se sont rendues en masse aux urnes. Ce fut d'ailleurs le premier signe de défection des populations pro-islamistes vis-à-vis des GIA : le taux de participation atteignait 66,58% à Média, 62% à Blida et 65,7 % à Jijel. Alors que dans d'autres régions moins marquées par l'islamisme, comme en Kabylie, les taux de participation étaient nettement moins élevés : 58,1% à Tizi Ouzou et 52,08% à Bejaia.

Le MSP-Hamas est alors considéré comme « le grand parti islamiste modéré » en mesure de contre-balancer les thèses djihadistes des GIA. Mais, en sept ans de « politique participationniste », il perd progressivement toute sa crédibilité, pour devenir un « simple alibi du pouvoir ». Même un journal laïc comme *Liberté*, difficilement soupçonnable de faire le jeu des islamistes radicaux, reconnaît que le MSP-Hamas, n'est plus qu'un « décor d'accompagnement pour le pouvoir en place » et un « élément qui complète la cour de ceux qui prêtent allégeance au régime ».

Ce discrédit du MSP-Hamas s'est traduit par une défection totale de la base islamiste qu'il avait acquis en 1995. A tel point que, lors des législatives du 30 mai dernier, le parti de Nahnah retourne à la case départ de 1991 : avec une décennie d'écart, son score du 30 mai dernier (573.000 voix) est quasiment égal au score qu'il avait obtenu le 26 décembre 1991, en concurrence avec le FIS (590.000 voix) ! Ayant réussi le pari de récupérer ses troupes et de faire le plein des voix islamistes dans le Constantinois (746.000 électeurs), Djaballah se tourne vers cette base électorale islamiste proche de l'ex-FIS (environ 2,4 millions de voix), dont l'écrasante majorité a choisi de s'abstenir aux législatives du 30 mai dernier.

Au lendemain de ce scrutin, il réunit les nouveaux députés de son parti pour élaborer une « charte de l'élu » qui les engage à « ne pas voter les lois qui n'offrent pas de perspectives de justice et de protection sociale » et celles qui sont « contraires aux principes de l'islam et de la chari'a ». Dans son discours clôturant cette réunion des élus, Djaballah définit l'Islah comme « la force politique du changement réel, représentant les courants islamonationalistes ». Il renouvelle son refus d'intégrer l'alliance gouvernementale, en raison de « sérieux doutes sur les orientations démocratiques du régime », considère le taux record d'abstention comme « un signe qui traduit le scepticisme du peuple à l'égard de la possibilité de réaliser le changement par la voie des urnes » et affirme qu'il ne révisera sa position refusant d'intégrer l'alliance gouvernementale que « si ses orientations changent dans le sens d'un retour vers la légitimité et la levée de l'ensemble des contraintes qui entravent le libre exercice des droits politiques de la nation ».

Ce discours de rupture avec le régime séduit très sensiblement la base islamiste proche de l'ex-FIS: lors des municipales du 10 octobre dernier, l'Islah gagne plus de 200.000 voix par rapport aux législatives du 30 mai. Mais ce bond impressionnant, réalisé en moins de quatre mois, ne représente, en réalité, qu'un dixième des réserves électorales islamistes pro-FIS dont pourrait bénéficier Djaballah. Car son parti, créé il y a seulement trois ans, est très peu implanté, au niveau local, en dehors de son fief traditionnel du Constantinois. Ainsi il n'a pu présenter des candidats que dans un tiers des municipalités à travers le territoire national.

La donne sera certainement différente lors des prochaines présidentielles d'avril 2004, en raison de la nature du choix qui se détermine, dans un scrutin présidentiel, essentiellement autour de la personnalité du candidat et de son programme de campagne, en dépit des considérations régionales et du degré d'ancrage local de son parti. Conscient de cela, Djaballah se positionne, d'ores et déjà, comme le joker favori des islamistes pour les prochaines présidentielles, en adoptant comme slogan principal de son parti, une revendication populiste qui avait fait la gloire du FIS auprès des jeunes islamistes des banlieues populaires, au début des années 90 : « Non à la Hogra (injustice sociale) ! »

Les analystes sont stupéfaits de constater que les « réserves » électorales islamistes sont restées intactes, malgré toutes les spéculations sur un supposé déclin de l'islamisme, dû au rejet, par les populations, des dérives sanguinaires des groupes islamistes armés.

LES PARTIS ISLAMISTES MODERES ET LE POUVOIR

Cette nouvelle donne pousse le pouvoir à considérer autrement les partis islamistes modérés. Il voit en eux le moyen de canaliser et de structurer les partisans du FIS, pour les détourner des maquis islamistes armés. Ces islamistes modérés sont ainsi invités à rejoindre l'alliance gouvernementale, au lendemain des présidentielles de novembre 1995. Ce qui permettra, par ailleurs, au pouvoir militaire de se doter d'une apparence démocratique et de justifier, par leur présence au gouvernement, l'impitoyable répression engagée contre les groupes islamistes armés et leurs soutiens au sein des populations civiles, avec tout ce que cette répression comporte de « dérives » et de « dépassements »¹⁹.

¹⁹ Sur les dérives et les dépassements de la politique antiterroriste, voir la liste nominative de 1100 « disparus », établie par la rédaction du site Internet algeria-watch, www.algeria-watch.org

Une fois de plus, les avis divergent face à l'offre faite aux islamistes modérés d'entrer au gouvernement. Mahfoud Nahnah adopte une « stratégie participationniste ». En acceptant d'entrer au gouvernement, il espère peser sur le pouvoir décisionnel et augmenter, ainsi, sa crédibilité auprès de la base électorale islamiste, encouragé en cela par son honorable score aux présidentielles de novembre 1995. Abdellah Djaballah, lui, est plus lucide. Il sait que le « pouvoir réel » se trouve ailleurs qu'aux mains du gouvernement. Il considère qu'accepter d'entrer au gouvernement sera, au contraire, un facteur de discrédit aux yeux de la base islamiste, jadis partisane du FIS. Pour lui, la meilleure façon de séduire cette base et d'attirer ses faveurs est d'adopter une ligne d'opposition radicale au pouvoir.

En janvier 1995, il signe la plate forme de Saint'Egidio aux côtés de cinq autres partis d'opposition, dont un représentant de l'ex-FIS²⁰. En 1997, il prend les devants pour dénoncer la fraude massive aux élections locales et législatives, et devient avec le « Parti des travailleurs » (PT), de Louisa Hanoun, et le « Front des forces socialistes » (FFS), de Hocine Ait Ahmed, le fer de lance de l'opposition radicale au pouvoir militaire. Ce qui ne tardera pas à attirer sur lui les foudres du régime. En septembre 1998, il refuse de cautionner les plans secrets du pouvoir militaire visant à faire d'Abdelaziz Bouteflika le « candidat du consensus ». Une aile de son parti, Nahda, conduite par Habib Adami et encouragée par le pouvoir, organise alors un putsch interne qui réussira à l'exclure de la direction du parti. Mais Djaballah encaisse le coup et crée un nouveau parti, le « Mouvement de renouveau national » (MNR), communément appelé Islah (réforme).

Le néo-Nahda de Habib Adami, tout comme le MSP-Hamas²¹ de Mahfoud Nahnah ont soutenu la candidature d'Abdelaziz Bouteflika aux présidentielles du 15 avril 1999. Depuis, ils soutiennent la politique de « concorde civile » et participent au gouvernement de « l'alliance présidentielle ». Djaballah, lui, est resté sur sa ligne d'opposition radicale. Le 30 mai dernier, il crée la surprise aux élections législatives en devançant le Hamas et le Nahda. Son parti MRN-Islah remporte 43 sièges parlementaires, alors que le Hamas, qui détenait auparavant 69 sièges, n'en obtient que 39. Le néo-Nahda de Habib Adami, lui, est quasiment décimé : sur 36 sièges gagnés en 1997, sous l'ère Djaballah, il ne réussit à sauver qu'un seul siège. Ainsi, Djaballah réussit son pari. Et les analystes voient désormais

2

Ces pourparlers organisés, les 21 et 22 novembre 1994, sur une initiative de la communauté catholique romaine Saint'Egidio, pour formuler une offre de paix au pouvoir algérien, ont regroupé au début huit partis de l'opposition algérienne (FLN, FFS, FIS, MDA, PRA, Hamas, Nahda et PT). Seuls cinq d'entre eux (FLN, FFS, FIS, MDA et Nahda) signeront finalement le document final, le 13 janvier 1995.
Suite à la révision constitutionnelle du 28 novembre 1996, la création d'un parti politique sur des bases

²¹ Suite à la révision constitutionnelle du 28 novembre 1996, la création d'un parti politique sur des bases religieuses est interdite. Sommé par l'administration de changer de nom, sous peine d'interdiction, le Hamas (Mouvement pour la société islamique) devient «Mouvement pour une société de paix» (MSP), mais il garde les même initiales Hamas, en arabe.

en son nouveau parti MRN-Islah une alternative au MSP-Hamas, de Mahfoud Nahnah, totalement discrédité par sept années de « politique participationniste ».

Devenu la première formation islamiste au Parlement, l'Islah refuse à nouveau d'entrer au gouvernement et préfère former un groupe d'opposition avec le « Parti des travailleurs » (PT), de Louiza Hanoun, anciennement trotskiste. Cette stratégie de rupture avec le pouvoir lui réussit, une nouvelle fois, lors des élections locales du 10 octobre dernier. Malgré la baisse générale enregistrée par l'ensemble des partis islamistes, il fait figure d'exception. En moins de quatre mois, il réalise un bond de plus de 200.000 voix, par rapport aux résultats, déjà surprenants, obtenus aux législatives de mai dernier²². Ce succès électoral de Diaballah n'irrite pas seulement ses anciens compagnons du Nahda et ses concurrents du Hamas, mais aussi le président Bouteflika qui prépare sa candidature aux présidentielles d'avril 2004. Lors du sommet de la francophonie qui s'est tenu à Beyrouth, moins d'une semaine après les élections locales en Algérie, le président Bouteflika, interrogé au sujet de la répression que subissent les islamistes algériens, réplique : « il y a dans mon pays un parti islamiste modéré qui siège au gouvernement. Il y a même un parti extrémiste qui siège au Parlement! »23

Cette attaque, visant clairement le parti MRN-Islah, trahit un agacement grandissant au sein de « l'équipe présidentielle », face à la montée en force d'Abdallah Djaballah. Or, pourquoi le président Bouteflika, élu à 73,79 % des voix, puis plébiscité à 98,6 % lors du référendum sur la « concorde civile », se sent-il soudain menacé par un parti islamiste qui réalise, certes, un excellent score mais qui ne dépasse tout de même pas les 12,5% ? Contrairement à avril 1999, le président Bouteflika n'est pas sûr d'obtenir le soutien de l'armée. Et pour s'imposer à nouveau comme « le candidat du consensus », il parie sur un projet de « concorde nationale », qui viendrait couronner le succès de la « concorde civile », et qui inclurait un « volet politique », probablement soumis à référendum, courant 2003. Il devrait permettre aux éléments du FIS n'ayant pas pris part à la subversion armée d'intégrer à nouveau le champ politique légal.

Or, ce projet de « concorde nationale », annoncé puis ajourné à plusieurs reprises, par le président, ne fait plus le consensus au sein de l'armée. Les consultations électorales du 30 mai et du 10 octobre 2002 ont ravivé les craintes concernant le poids grandissant de l'électorat islamiste radical. La chute des résultats des trois partis, Hamas, Islah et Nahda,

²² Lors des législatives du 30 mai 2002, le MRN-Islah a obtenu 746.884 voix, contre 573.801 voix pour le MSP-Hamas, et seulement 265.495 pour le Néo-Nahda. ²³ Cité par le *Quotidien d'Oran* du 27 octobre 2002.

sous la barre des 2 millions de voix, ne traduit pas un recul global du poids électoral islamiste, mais plutôt une défection grandissante à l'égard des partis islamistes « participationnistes », et donc une forte radicalisation de l'électorat islamiste. L'avancée réalisée par Abdallah Djaballah ne suffit pas, à elle seule, pour prendre la mesure de cette radicalisation. Car ces deux dernières consultations électorales ont été marquées par des taux d'abstention records (53,91% aux législatives du 30 mai et 48,89% aux municipales du 10 octobre).

Le boycott généralisé en Kabylie ne suffit pas pour expliquer une telle abstention. En effet, à la lecture des résultats obtenus par le « Front des forces socialistes » (FFS), lors des municipales du 10 octobre dernier, on constate que le boycott en Kabylie n'a fait perdre à ce parti, dont la quasi-totalité de l'électorat est kabyle, qu'environ 150.000 voix, par rapport à ses scores habituels²⁴. Or, comparée aux précédentes élections municipales, du 12 juin 1992 et du 23 octobre 1997, l'élection du 10 octobre dernier a vu le taux d'abstention enregistrer une augmentation d'environ 15%, soit 2.148.000 voix²⁵. Les partis de l'alliance gouvernementale (FLN, RND, Hamas et Nahda) ayant fait le plein des voix au sein de leur électorat, il apparaît clairement que cette réserve de voix supplémentaires susceptible d'être générée, si le taux de participation se rapprochait de celui de 1990 ou de 1997, n'irait certainement pas conforter cette alliance gouvernementale, mais plutôt ces adversaires les plus radicaux.

En comptabilisant le manque à gagner de 150.000 voix, enregistré par le FFS, en raison du boycott kabyle, on constate que si cette « réserve » de voix d'environ 2 millions d'électeurs abstentionnistes est additionnée au 1,9 million de voix remportées par les trois partis islamistes, cela ramènerait l'électorat islamiste exactement au même niveau de 1990 et 1991, c'est à dire à environ 4 millions de voix. Cette nouvelle donne électorale brouille les calculs politiques de « l'équipe présidentielle », car une légalisation éventuelle du FIS ou même de son aile la plus modérée, risquerait de provoquer un retour à la case départ de décembre 1991.

Pour parer ce danger, certaines officines influentes au sein du pouvoir militaire s'orientent vers « la nouvelle carte Djaballah ». Elles préfèrent permettre – ou même faciliter – la récupération de cette base électorale radicale-islamiste par Djaballah, qui a prouvé, tout au

²⁵ Le taux de participation était de 65,1% aux municipales de 1990, et 59% aux municipales de 1997. En octobre 2002, il est de 50,11% seulement. Cette augmentation du taux d'abstention avoisinant les 15% représente 2.148.000 voix sur un corps électoral de 19,7 millions d'électeurs.

,

La représentation politique se renouvelle par la marge, analyse électorale par la rédaction du site Algeria Interface, www.algeria-interface.com.
Le taux de participation était de 65,1% aux municipales de 1990, et 59% aux municipales de 1997. En octobre

long de la dernière décennie, son refus du recours aux armes, avec sa condamnation sans équivoque de la violence politique, plutôt que de remettre sur la scène politique les aventuriers populistes et imprévisibles du FIS. D'où la fureur subitement exprimée, à Beyrouth, par le président Bouteflika, contre Abdallah Djaballah et son parti Islah.

Cependant, une seule chose peut jouer en faveur du projet, prêté au président Bouteflika, de réhabilitation d'un FIS renouvelé et modéré : l'éventuelle libération d'Ali Belhadi et l'impact que cette libération pourrait avoir sur les groupes islamistes armés qui sont encore en activité. Considéré comme le quide spirituel de l'école salafiste au sein du mouvement islamiste algérien, toutes tendances confondues. Ali Belhadi est apparu, depuis le début des années 80, comme la personnalité politique la plus écoutée par ce courant théologique qui constituera, à partir de 1992, les noyaux les plus durs des groupes islamistes armés. Marginalisé, à partir de 1994, par la « génération spontanée » des émirs autoproclamés du GIA²⁶, les Salafistes effectueront, au printemps 1998, un spectaculaire retour en force, et finiront par prendre le dessus sur le GIA, affaibli par de multiples dissidences et conflits internes. Actuellement, sur six groupes encore en activité dans les maquis islamistes algériens, cinq groupes se revendiquent de l'école salafiste. Selon les statistiques officielles des services algériens de la lutte antiterroriste, les effectifs de ces cinq groupes salafistes représentent plus des trois quarts des « éléments terroristes » encore en activité.

Lors d'un colloque intitulé « Terrorisme international : le précédent algérien », organisé à Alger du 26 au 28 octobre 2002, le lieutenant colonel Zerouk²⁷ révèle les statistiques les plus récentes sur les effectifs des maquis islamistes. Selon lui, ces maquis abritent actuellement entre 650 et 700 éléments terroristes, répartis de la façon suivante²⁸ :

- Groupe islamique armé (GIA): 70 personnes.
- Groupe salafiste pour la prédilection et le combat (GSPC) : 370 personnes.
- Groupe Houmat Da'wa Salafia (protecteurs de la prédilection salafiste) (HDS): 120 personnes.
- Groupe salafiste pour la prédilection et le djihad (GSPD) : 40 personnes.
- Groupe salafiste combattant (GSC): 70 personnes.
- Groupe Hidjra Wa Takfir (Exil et excommunication) (HWT): 10 personnes.

²⁶ Lors des deux premières années de constitution des maquis islamistes (1992-1993), les fondateurs des GIA sont tous tués ou emprisonnés. Apparaît, alors, une «génération spontanée» d'émirs, constituée d'illustres inconnus, sans passé militant et sans légitimité ou même formation religieuse. Ils détiennent leur pouvoir par les seuls rapports de forces claniques au sein des GIA.

Responsable du département Enquêtes et Recherches au ministère algérien de la Défense.

Lors du même colloque, le général Maïza, commandant de la première région militaire, donne une estimation légèrement différente. Il avance le chiffre global de 600 à terroristes en activité, répartis en cinq groupes (GIA : 60 personnes, GSPC: 350, HDS: 70 personnes, GSPD: 50 à 60 personnes, GSC: 60 personnes). Il n'évoque pas le groupe Hidjra Wa Takfir.

Les prémices de ce retour en force des Salafistes sont apparues à la suite des massacres collectifs de l'été 1997. Ces massacres de civils, justifiés par une célèbre Fetwa, émise en mars 1997, intitulée El Moufassala El Koubra (la grande Fetwa détaillée), ont provoqué un mécontentement interne violemment réprimé par l'émir du GIA de l'époque, Antar Zouabri.

LE MAINTIEN D'UN FORT COURANT SALAFISTE

Le courant salafiste représente actuellement la tendance majoritaire dans les maquis islamistes algériens. Les groupes salafistes représentent les trois quarts des « effectifs terroristes en activité ». Mais ce qui les distingue du GIA n'est pas seulement leur supériorité en nombre, mais la fulgurante expansion que connaissent leurs maquis, depuis l'été 1998. Actuellement, ils contrôlent la quasi-totalité de l'étendue géographique des maquis, alors que le GIA est en déclin total. Les 5 groupes salafistes en activité actuellement sont issus de dissidences successives au sein du GIA, qu'ils avaient tous rejoint lors du « Congrès de l'unification », en 1994.

Le GIA était, alors, défini comme une organisation « salafiste djihadiste ». Et, à l'exception de l'« Armée islamique du salut » (AIS), toutes les organisations islamistes armées l'avaient rejoint, sur la base de cette ligne salafiste djihadiste. Mais l'arrivée d'Antar Zouabri, comme émir national, en juillet 1996, avait mis fin à ce consensus. En annulant le principe de la Choura (consultation obligatoire du Majliss Echoura par l'émir), et en décrétant « l'apostasie générale du peuple algérien », Zouabri inaugure « l'ère des grands massacres » que certains qualifient de « folie meurtrière », d'autres y voient une « dérive sectaire ». Mais pour les activistes islamistes, il s'agit d'une dérive purement théologique : par ces deux Fetwas concernant la Choura et l'apostasie générale, Zouabri s'éloigne de la ligne salafiste djihadiste et adopte les thèses du Takfir (excommunication).

L'ancien mufti du GIA pendant l'Emirate de Djamal Zitouni (1994 – 1996), Omar Chikhi, qui est aujourd'hui le dernier survivant des neuf fondateurs du GIA, explique ce changement de cap théologique qui l'a conduit à faire dissidence et à déposer les armes, en disant : « Antar Zouabri n'avait aucune qualification théologique ou militaire. Il se caractérisait par une nature totalitaire et sanguinaire qui l'a conduit à sombrer dans la « violence aveugle », même envers ses collaborateurs les plus proches. Je l'ai prévenu à plusieurs reprises, mais comme à son habitude, il n'écoutait personne. Il a commencé par émettre une Fetwa stipulant que la Choura n'était pas obligatoire pour l'émir. Nous lui avons répondu que cela n'était valable

que s'il s'agissait d'une Emirate de Califat (commandement des croyants), alors que nous n'étions qu'en «Emirate de guerre », ce qui imposait à l'émir d'observer la Choura. La réponse de Zouabri a été de dire justement qu'il s'agissait d'un Califat » (interview). Et ce fut la porte ouverte à toutes les dérives. Car en se considérant à la tête d'un «Emirate de Califat», il décrétait que les seuls musulmans en terre algérienne sont ses partisans au sein du GIA. Tous les autres sont excommuniés et considérés comme des Kufar (non croyants) qu'il faut donc combattre et tuer, selon le principe de la Rida (crime d'apostasie). Dès lors, tout devenait permis : les massacres collectifs de civils innocents, l'extermination de leur progéniture impie (meurtres d'enfants), le kidnapping et l'esclavage (y compris sexuel) de leurs femmes, considérées comme des Sabaya (butins de guerre).

En abandonnant la ligne salafiste pour adopter cette politique du Takfir, Zouabri provoque la dissidence des groupes salafistes et oppose une répression sanguinaire à tous les autres combattants du GIA qui s'opposaient aux massacres. Ce qui va pousser plus de 4.000 d'entre eux à déposer les armes, entre l'été 1997 et l'été 1998, et conduire au déclin actuel du GIA. De leur coté, les groupes salafistes, considèrent leurs actions actuelles comme un retour à la ligne de consensus adoptée en 1994. Pour eux, il s'agit de « mener un combat armé djihadiste » jusqu'à la chute totale du régime, mais sans s'attaquer aux civils. Une éventuelle unification des cinq groupes salafistes en activité actuellement menace de provoquer une importante recrudescence des violences armées. La récente découverte d'un émissaire de Ben Laden dans le maquis algérien, chargé de réconcilier tous les groupes salafistes, a ravivé les craintes d'un nouvel embrasement des maquis islamistes.

L'IMPACT EVENTUEL DE LA LIBERATION DE BELHADJ

C'est pourquoi la libération d'Ali Belhadj constitue un atout certain, pour contenir cette guérilla salafiste. Chef de file des salafistes algériens, depuis le début des années 80, il est écouté et respecté de tous, à tel point que, pour former le noyau embryonnaire des GIA, en 1989, Mansouri Meliani avait demandé une autorisation préalable à Belhadj. Selon Omar Chikhi, fidèle disciple de Belhadj et compagnon de maquis de Meliani, lorsque ce dernier est sorti de prison (suite à une amnistie présidentielle) en 1989, il est allé voir Ali Belhadj pour lui demander sa bénédiction en vue de créer une branche armée secrète, pour lancer le Djihad, si le pouvoir empêchait la réalisation du projet islamique par les urnes. Belhadj lui a répondu : « tu sais que je ne peux pas te donner la bénédiction officielle au nom du FIS, pour un tel projet. Mais je ne vais pas te dissuader de le réaliser ». Avant de se quitter, Belhadj

donne à Meliani le financement nécessaire à la création de cette branche armée. Ce que ce dernier a considéré comme une bénédiction de sa part.

Cette légitimité historique liée au financement du premier noyau salafiste armé, dès 1989, s'ajoutant à la légitimité religieuse de Belhadj au sein du courant salafiste et sa popularité inégalée auprès des jeunes de moins de 35 ans qui constituent l'écrasante majorité des membres de ce courant, laissent présager un impact certain sur les éléments les plus irréductibles des maquis islamistes algériens, si les pourparlers en cours depuis plusieurs mois aboutissent à un accord aux termes duquel Ali Belhadj lancerait un appel à la trêve. Cette répression des éléments opposés à la « dérive sanguinaire » de Zouabri a provoqué la reddition de 6.328 membres du GIA, qui ont choisi de déposer les armes, dans le cadre de la loi Rahma (Miséricorde), promulguée par le président Zeroual, en 1996, et la loi sur la « concorde civile » du président Bouteflika, en 1999.

D'autre part, les dissidences se sont sensiblement multipliées depuis le printemps 1998 :

- En Kabylie (centre), l'ex-émir de la zone 2 du GIA, Hassan Hattab, alias Abou Hamza, se détache et crée le GSPC.
- A Sidi Bel Abbès (Ouest), l'émir de Katibate El Ahwal, Mohamed Benslim, alias Slim El Abbassi, crée le HDS.
- A Média (Métidja), Abdelakader Souane, alias Abou Thoumama, crée le GSPD.
- A Mascara (Ouest), Yahia Djouadi, alias Abou Amar, crée le GSC.
- A Ain Defla (Ouersenis), Ahmed Guellila, alias Abou Hafs, prend ses distances avec le GIA et regroupe à nouveau les éléments du Hidjra Wa Takfir (HWT).

En tout, sur les 27.000 combattants que comptait le GIA au plus fort de son apogée (1995-1997), il ne reste actuellement, sous le commandement de Rachid Oukali, alias Rachid Abou Tourab²⁹, que 70 combattants, selon les estimations officielles des « services » algériens³⁰. Cette hégémonie du courant salafiste n'est pas seulement quantitative. Car si les cinq groupes salafistes en activité venaient à s'unifier, ils contrôleraient la guasi-totalité des maquis islamistes.

La plupart des experts, y compris ceux des services algériens de lutte antiterroriste, estiment que pour chaque «terroriste» officiellement identifié et fiché par les services de police, il existe en moyenne trois terroristes nonidentifiés. Ainsi, l'effectif actuel du GIA serait plutôt de l'ordre de 280 et non pas 70 éléments. Quant à l'estimation réelle des effectifs de tous les maquis islamistes, elle serait de l'ordre de 2.600 à 3.000 éléments.

1994 - 16 juillet 1996) et Antar Zouabri, alias Abou Talha (18 juillet 1996 - février 2002).

²⁹ Elu émir national, le 12 février 2002, Rachid Oukali est le 7^{ème} responsable à prendre la direction du GIA, après Abdelhak Layada, alias Abou Adlane (mi-octobre 1992 - 21 juillet 1993), Aissa Benamar (23 juillet 1993 - 20 août 1993), Sid Ahmed Mourad, alias Djaafar El Afghani (23 août 1993 - 27 février 1994), Chérif Gousmi, alias Abou Abdellah Ahmed (mars 1994 – 2 septembre 1994), Djamel Zitouni, alias Abou Abderahmane Amine (27 octobre

Dans les maquis du centre du pays (Métidja et Ouarsenis), le GIA ne compte plus qu'une trentaine de combattants de la Katiba El Khadra, dirigée par l'émir national, Rachid Oukali. A l'Ouest, Katibate El Ghouraba, qui agit dans les régions de Chlef, Relizane, Tissemssilt et Tiaret, ne compte plus que 20 combattants, dirigés par l'émir Lyas Tachtache. Quant au Sud, après la défection de Mokhtar Belmokhtar, qui a rejoint le GSPC en 1999, il ne reste plus que 10 combattants de Katibat El Fat'h, retranchés dans les montagnes du sud de Djelfa, et 10 autres de Katibate El Ghoraba dans les Djebels Grouz, près de Béchar.

Le GSPC de Hassan Hattab, lui, est présent dans 3 grandes régions :

- Les maquis de Kabylie (Boumerdès, Bouira et Tizi Ouzou), comptent 180 combattants, dirigés par l'émir Abdelhamid Saadaoui, alias Abou Yahia.
- Les maquis de l'Est (Sétif, Batna, Tébessa, Annaba et Souk Ahras) comptent 150 combattants, sous le commandement de l'émir Saifi Ammari, alias Abderazak El Para.
- Les maquis du Sud (des monts de Djelfa au Sahara de l'extrême sud algérien), comptent 40 combattants, dirigés par l'émir Mokhtar Belmokhtar, alias Khaled La'ouer.

Le HDS de Mohamed Benslim compte 120 combattants, dans trois zones d'action, au Centre et à l'Ouest : Gouraya (Tipaza), Relizane et Chlef. Tandis que le GSPD d'Abdelkader Souane compte une quarantaine de combattants, dans deux régions : Derag (Média) et Djebel Echaoun (Tissemssilt).

Le GSC de Yahia Djouadi compte 70 combattants, dans les régions de Masacra, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Saida et Oran. Quant au groupe Hidjra Wa Takfir, il compte une dizaine d'éléments retranchés dans les montagnes d'Ain Defla. Outre cette main mise quasi-totale sur les maquis algériens, le courant salafiste a réussi à rallier l'ensemble des « réseaux européens », qui étaient affiliés au GIA, et bénéficie de l'aide logistique d'Al Qaida et divers autres groupes salafistes dans le monde arabe.

C'est pourquoi la libération d'Ali Belhadj suscite à la fois l'intérêt et l'appréhension. « L'équipe présidentielle » qui prépare le deuxième mandat d'Abdelaziz Bouteflika, craint un embrasement des maquis islamistes, qui réduirait à néant les efforts de la « concorde », en cas d'unification des groupes armés salafistes. Pour parer cette éventualité, les artisans de la « concorde civile », veulent soumettre à référendum leur second projet, nommé « concorde nationale », incluant des dispositions politique permettant le retour à la légalité du FIS, à condition qu'il condamne le recours à la violence. Une libération anticipée de Belhadj est le meilleur moyen, aux yeux des partisans de la concorde, pour préparer le

terrain à ce second référendum, si l'ancien numéro 2 du FIS s'engage à lancer, après sa libération, un appel à la trêve à ses partisans salafistes dans les maquis.

Mais ces plans ne font pas l'unanimité au sein du pouvoir militaire. Ils sont considérés par les partisans du « tout sécuritaire » comme une « réhabilitation politique de l'intégrisme ». Lors du colloque sur le terrorisme du 26 octobre dernier, le général Maïza à réitéré la mise en garde lancée par le général Mohamed Lamari, chef d'état-major des armées, en juillet dernier : « les groupes armés islamistes sont vaincus militairement, mais l'intégrisme politique continue de sévir » (comprendre : aux plus hautes sphères de l'Etat) ! Le président Bouteflika a jusqu'à juin prochain, date à laquelle Ali Belhadj aura purgé la totalité de sa peine³¹, pour tenter de parvenir à un accord avec les Salafistes. Pour cela, il lui faudra convaincre ceux qui, au sein de l'armée, sont partisans du maintien en prison d'Ali Belhadj « tant que le terrorisme continuera ».

CONCLUSION SUR LE POIDS POLITIQUE DE L'ISLAMISME

En l'absence de sondages d'opinion neutres et fiables, il est difficile de prendre la mesure exacte de l'évolution du poids réel de l'islamisme politique en Algérie, après dix ans de guérilla islamiste. Les seuls critères en la matière sont les huit consultations électorales qu'a connu le pays au cours des 12 dernières années : 2 présidentielles, 3 législatives et 3 municipales. Hormis les présidentielles de 1999 qui ont vu tous les candidats se retirer, avant le scrutin, et laisser seul en course le « candidat du consensus », Abdelaziz Bouteflika, et les élections municipales et législatives de 1997, entachées par une « fraude massive » orchestrée par « le parti de l'administration » (RND), toutes les autres élections indiquent un poids électoral islamiste constant, estimé à environ 4 millions de voix. Il ne constitue que 25% du corps électoral et 10% seulement de la population totale. Mais aucun autre courant politique n'atteint ce degré de popularité. Pas même le FLN-renouvelé d'Ali Benflis, qui jouit actuellement de la majorité absolue au Parlement et aux assemblées municipales et départementales, mais cette majorité n'est due qu'aux records d'abstention avoisinants les 50%. Car le poids électoral du FLN ne dépasse pas, actuellement, 2,6 millions de voix. C'est donc le « parti de l'abstention » qui a réussi à détrôner l'islamisme, et non pas le courant néo-nationaliste de Benflis ou encore moins le « pôle démocratique », déchiré par les querelles partisanes et discrédité par ses alliances conjoncturelles avec le pouvoir militaire, pour faire barrage à la montée islamiste. En l'absence d'autres alternatives, l'islamisme reste

³¹ Arrêté en juin 1991, il aura purgé la totalité de sa peine (12 ans de prison) en juin 2003.

le premier courant politique du pays. C'est pourquoi, le pouvoir en place s'accommode volontiers des taux d'abstention avoisinants les 50 %, parce qu'ils permettent de donner l'illusion d'une nouvelle majorité politique émergeante, de tendance néo-nationaliste.

Mais l'arrivée à leur terme des peines de prison prononcées, en 1992, contre les leaders charismatiques de l'ex-FIS, risque de changer la donne lors des consultations électorales prochaines. Le régime aura, alors, à choisir entre deux options : l'ouverture politique globale, incluant le retour des islamistes du FIS sur la scène politique légale au risque de casser l'illusion de la nouvelle majorité nationaliste émergeante, ou « l'option sécuritaire » visant à exclure définitivement les islamistes du champ politique, avec le risque de provoquer à nouveau l'embrasement des maquis islamistes. ¦